

DELAWARE

offshore



Le Delaware est un petit État des États-Unis situé sur la côte Est, au sud de la Pennsylvanie et dont capitale est Dover.
En France, tout comme dans la plupart des pays d'Europe, le Delaware est considéré comme paradis fiscal compte tenu du fait que les entreprises établies sur place n'ont aucune existence locale. Elles ne pourront donc pas être utilisées pour facturer des sociétés françaises.

IMPÔT / TAXES

0% d'impôt sur les sociétés. Pas de droit de succession sur les actions détenues par les non-résidents de l'État du Delaware. Une taxe annuelle de 200 € environ devra toutefois être acquittée par les sociétés non résidentes.

Constitution	Domiciliation	Modèles de factures, en-têtes, cachets	Frais légaux	Comptabilité / mois	Service 72h	Renouvellement annuel
2.300 €	Inclus	Inclus	Inclus	N/A	270 €	980 €

CE QUE VOUS DEVEZ RETENIR

Le Delaware est essentiellement utilisé lors de montage d'opérations immobilières aux Etats-Unis ou sur le continent américain. Il ne peut être utilisé dans le cadre de transactions ou de facturations en France en raison du risque fiscal de requalification qu'il présente.

Le Delaware est également une solution optimale concernant la détention de parts dans des sociétés internationales, à l'exception des sociétés françaises.

CRÉATION DE SOCIÉTÉS

Le Delaware permet la constitution de sociétés avec un directeur nommé, assurant un anonymat au niveau du registre public. Le directeur peut être de toute nationalité. Attention : sauf demande contraire, toutes nos sociétés sont créées avec un directeur nommé.

Les actionnaires personnes physiques ou morales peuvent être de toute nationalité. Pas de capital minimal à libérer.

Nous maintenons en permanence des sociétés existantes. Elles sont disponibles sur simple demande.

COMPTABILITÉ ET TVA

Il n'y a pas d'obligation légale de tenir une comptabilité. Il reste toutefois conseillé d'en tenir une car les autorités américaines sont en droit d'en demander une à tout moment. Lorsque les comptes sont tenus, il n'existe pas d'obligation de publication, ni d'obligation de maintien des documents comptables et des pièces justificatives sur le territoire de l'État.

Il n'y a pas de TVA, ni aucune autre forme de taxe sur la consommation ou sales tax.

A SAVOIR

Le Delaware étant un État des États-Unis, il est protégé par les autorités fédérales. A ce titre, il ne figure pas sur les différentes listes des organisations internationales recensant les paradis fiscaux. Il s'agit pourtant de l'une des juridictions les plus opaques du monde.

D'un point de vue règlementaire, le Delaware est stable et ne devrait pas connaître de changements importants dans les années à venir.

Délai de création : 5 jours.